



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

RSC
The Royal Society of Canada
The Academies of Arts,
Humanities and Sciences
of Canada



SRC
La Société royale du Canada
Les Académies des arts,
des lettres et des sciences
du Canada

THE CANADIAN ACADEMY
OF ENGINEERING
Leadership in Engineering Advice
for Canada



L'ACADÉMIE CANADIENNE
DU GÉNIE
Chef de file en matière d'expertise-conseil
en génie pour le Canada

Déclaration d'entente

*entre le Conseil des académies canadiennes, la Société royale du Canada,
l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé*

En 2011, les présidents du Conseil des académies canadiennes, de la Société royale du Canada, de l'Académie canadienne du génie et de l'Académie canadienne des sciences de la santé ont travaillé ensemble à l'élaboration d'une *Déclaration d'entente* pour guider leur collaboration future. Cette entente a pour but de créer un réseau de synergies entre les ressources intellectuelles en vue de renforcer la capacité de fournir des conseils scientifiques crédibles, indépendants et fondés sur des données probantes pour appuyer l'élaboration de politiques publiques rationnelles au Canada.

L'établissement d'un solide partenariat de collaboration entre les quatre organisations :

- Favorisera la confiance mutuelle et la compréhension des objectifs organisationnels collectifs et individuels;
- Permettra de tirer parti des forces de chaque organisation et de cerner les complémentarités en matière d'expertise, de capacités, de savoir et de talent;
- Engendrera une utilisation synergique, efficace et économique des ressources (qu'il s'agisse du financement, des experts bénévoles ou des capacités opérationnelles);
- Stimulera l'esprit d'innovation indispensable à la prestation de conseils scientifiques.

Toutes les parties concernées reconnaissent que le succès de ce partenariat reposera sur la confiance réciproque que s'accorderont les quatre organisations ainsi que sur un engagement à long terme de leur part.

Le Conseil des académies

Fondé en 2005, le *Conseil des académies canadiennes (CAC)* est un organisme indépendant à but non lucratif. Le CAC soutient des études scientifiques indépendantes, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Les évaluations sont menées par des groupes pluridisciplinaires indépendants formés d'experts de toutes les régions du Canada et de l'étranger. Ces distingués experts participent bénévolement aux travaux des comités mis sur pied par le CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC. Le CAC considère la science dans

son sens large, et englobe les sciences naturelles, les sciences humaines, la santé, le génie et les lettres. La vision du CAC est d'être, au Canada, la voix du savoir scientifique au service du public.

La Société royale du Canada (SRC) est le principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. La SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. La Société est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences sociales, en sciences humaines et dans les arts. La SRC s'attache à reconnaître l'excellence, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

L'Académie canadienne du génie (ACG) est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur les enjeux d'importance primordiale. Fondé en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les membres de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs à titre de Membres honoraires en fonction de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les membres de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé au Canada. Fondée en 2004, l'ACSS compte approximativement 400 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration et un comité exécutif bénévoles. La première fonction de l'ACSS consiste à fournir en temps opportun des évaluations éclairées et impartiales sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens et des Canadiennes. L'ACSS surveille également les événements reliés à la santé mondiale afin d'améliorer son état de préparation aux éventualités et fait autorité au nom de l'ensemble multidisciplinaire de la communauté des sciences de la santé.

La collaboration

Le Conseil et les académies reconnaissent la nécessité de renforcer leur collaboration afin de créer une plateforme solide et cohésive permettant d'articuler des conseils scientifiques reposant sur des données probantes dans l'intérêt des Canadiens et Canadiennes. Le rapport 2010 du comité d'évaluation externe du Conseil des académies canadiennes énonçait ceci :

« Le Canada [...] sa communauté scientifique doit donc parler d'une voix unique et cohérente [...] Si les forces du CAC et celles de ses trois membres sont unies [...] de manière à bâtir une vision commune, il en résultera une voix puissante... »

Une relation fructueuse et mutuellement avantageuse peut s'établir sur les intérêts communs suivants :

- La conviction de l'importance de la science pour la vie publique.
- Donner une voix à la science lors de l'élaboration des politiques publiques.

- La reconnaissance de la valeur des évaluations scientifiques pour le développement de l'érudition interdisciplinaire et l'analyse des faits.
- Enrichir et éclairer le débat public.
- Donner au Canada une voix forte et collaborative sur la scène internationale en ce qui concerne la science, le génie et la technologie.
- Favoriser la maximisation du rendement des investissements du gouvernement dans les évaluations scientifiques et factuelles.

Principes de la collaboration

Le Conseil des académies convient que la collaboration doit épouser et s'appuyer sur quatre principes clés :

1) *RESPECT*

La collaboration suppose la reconnaissance de la valeur intrinsèque ainsi que du caractère distinct des quatre organisations.

2) *ÉGALITÉ*

Il est reconnu que les quatre organisations, jouissant d'un statut égal dans cette relation, contribuent par leurs atouts précieux et distincts à ce partenariat. Elles diffèrent par leur expérience, le nombre de leurs membres, le degré de maturité organisationnelle, leurs ressources et leurs capacités. Le Conseil n'est pas une académie; son mandat distinct et spécifique consiste à générer des évaluations fondées sur des données probantes pour éclairer les politiques et les débats publics.

3) *RÉCIPROCITÉ, RECONNAISSANCE ET PARTICIPATION*

Une collaboration fructueuse repose sur la reconnaissance des avantages mutuels qu'elle procure à chaque partenaire, particulièrement en ce qui a trait à son image publique et à sa réputation. Dans le cadre de cette collaboration, la réciprocité, la reconnaissance et la participation se développeront à la faveur du partage de l'autorité et de l'expertise intellectuelles et de la volonté d'attribuer le mérite à chaque partenaire pour sa contribution.

4) *COMMUNICATION TRANSPARENTE*

La transparence s'appuie sur la confiance et le respect. Elle constitue une expression franche et honnête des aspirations et des attentes de chacun. La communication doit, par le biais de protocoles formels et informels, être continue, régulière et proactive.

Réaliser le potentiel de la collaboration

Pour réaliser le plein potentiel de cette collaboration, les quatre organisations envisagent une perspective opérationnelle où chaque partie contribue par la pertinence et la valeur de sa participation. Une attention particulière sera accordée aux formes de collaboration suivantes :

- *Nomination de membres au Comité consultatif scientifique* – Mise en place d'un processus collaboratif visant à solliciter des candidats pour faire partie du Comité consultatif scientifique du CAC.

- **Sollicitation de sujets d'étude** – Élaboration d'un portfolio de projets reliés à des questions de recherche prioritaires.
- **Nomination de membres aux comités d'évaluation** – Mise en place d'un processus collaboratif visant à solliciter des candidats pour faire partie des groupes d'évaluation du CAC.
- **Projets d'évaluation** – Développement de la capacité coordonnée d'entreprendre et de mettre au point un modèle de projets communs, en s'appuyant sur le processus rigoureux et discipliné utilisé par le CAC pour réaliser ses évaluations.
- **Communication** – S'engager à informer en temps utile les parties concernant les activités d'intérêt commun.
- **Reconnaissance** – S'engager à se vouer respect entre organisations et membres dans le cadre des communications de chacun; à promouvoir et à reconnaître, le cas échéant, les membres des comités du CAC dans ses communications et à s'inviter mutuellement à participer aux assemblées générales annuelles respectives, lorsqu'indiqué.
- **Résolution de conflits** – Reconnaissant que la présente Déclaration d'entente constitue l'expression de la bonne volonté de chaque partie signataire ainsi que du désir de coopérer et de collaborer dans les domaines et les activités décrites ci-dessus, les présidents des quatre organisations résoudront les conflits éventuels par le biais de communications régulières et franches.
- **Révision** – Cette entente pourra être réexaminée et modifiée chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle du CAC.



Présidente, La Société
royale du Canada



Présidente,
L'Académie canadienne
du génie



Président, L'Académie
canadienne des
sciences de la santé



Présidente, Conseil des
académies canadiennes

Décembre 2011